

Les Brèves du CDG79



**NOTEZ DANS VOTRE AGENDA !
Les e-matinales RH du CDG sont
de retour le mardi 3 décembre
2024 à partir de 9h**

Au programme :

- Actualités juridiques 2024.
- Présentation du nouvel espace numérique d'échanges des documents RH.
- Actualité Retraite : nouvel applicatif et nouvelle convention en 2025.
- Focus sur le Règlement Général sur la Protection des Données (RGDP).

Lien d'accès à la visio-conférence : [cliquez ici](#)



**Matinale des employeurs dans les
locaux de la MACIF à Niort ce
mardi 19 novembre 2024**

Une conférence sur le maintien dans l'emploi, à la fois pour les secteurs privé et public, a été animée avec 3 témoignages.

Une dizaine de stands ont été tenus.

Le CDG 79 était présent pour communiquer sur son accompagnement en mobilité contrainte et en apprentissage auprès des personnes en situation de handicap.

GALA DE LA PRÉVENTION 2024

Après les rendez-vous du territoire qui ont rassemblé environ 100 personnes, venez nombreux à participer au dernier temps de cette valse, de cet échange sur les écueils ou les leviers que constituent la communication et l'organisation en matière de prévention.

Les RENDEZ-VOUS de la PRÉVENTION La clôture de la valse à 4 temps

Tous les agents et élus du département sont conviés au
GALA de la PRÉVENTION

MARDI 17 DÉCEMBRE 2024

de 18h à 21h

Salle des fêtes de
LA FERRIÈRE-EN-PARTHENAY

Lors des rendez-vous du territoire, 14 équipes de 6 à 8 personnes ont réalisé 3 figures avec des tangrams, avec des règles du jeu demandant de la communication et de l'organisation.

Nous vous invitons à voter pour l'équipe qui, selon vous, a réalisé les tangrams les plus conformes aux résultats que nous attendions !

ALORS N'ATTENDEZ PLUS !

Cliquez ici et :

- 1/ Inscrivez-vous au gala de la prévention
- 2/ Votez pour l'équipe qui se verra remettre le prix de la prévention

Nacoopé
Bien plus qu'un CDG



Je suis agent public et je respecte les principes déontologiques

Dignité, intégrité et probité, secret professionnel et discrétion professionnelle, devoir de réserve, non cumul d'activités, impartialité, neutralité et laïcité, devoir d'obéissance, prévention des conflits d'intérêts, déclaration d'intérêts et de situation patrimoniale, obligation de déclarer une activité privée auprès de la cessation de fonctions...

Les principes déontologiques sont des obligations professionnelles et des règles de bonne conduite à respecter au quotidien par chaque agent public, afin d'assurer le bon fonctionnement de sa collectivité et satisfaire l'intérêt général.

Retrouvez la dernière plaquette Nacoopé sur les principes déontologiques.

En lire plus et télécharger la plaquette 2024 "Je suis agent public et je respecte les principes déontologiques"

- Le mot **PUB** ou **SPAM** peut s'afficher dans l'objet des Brèves, nous ne nous pouvons pas le supprimer à ce jour car l'outil ne vous connaît pas.
- Les Brèves sont envoyées grâce à un outil d'emailing de masse. Si cet e-mailing est dans votre courrier indésirable, veuillez bien vouloir le rendre légitime pour recevoir les Brèves suivantes.
- Afin d'optimiser la lecture des images et du contenu des lettres d'informations du CDG79, nous vous conseillons d'utiliser le navigateur **Mozilla Firefox**.

**Centre de gestion de la fonction
publique territoriale des Deux-
Sèvres**

9 rue Chaigneau
CS 80030
79403 Saint-Maixent l'Ecole Cedex
05 49 06 08 50
cdg79@cdg79.fr



Une dynamique RH au service de territoires en mouvement

[Retrouver les précédentes Brèves du CDG79](#)

Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrits sur la liste d'envoi des Brèves du CDG 79.

[Se désinscrire](#)

© 2024 CDG 79